

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO

Situation au cours de l'année 1966

Au cours de l'année 1966, aucune modification n'est intervenue dans la composition des Collèges directeurs de l'Institut, dont les pouvoirs restent toujours juridiquement valables, le décret constitutif du 26 novembre 1934 n'ayant pas été abrogé.

Au 31 décembre 1966, la composition de ces Collèges se présentait comme suit :

A. COMITE DE DIRECTION.

Président a.i.

M. W.ROBYNS, Directeur honoraire du Jardin Botanique de l'Etat

Membres

- MM. A.BECQUET, Directeur honoraire de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo
A.DUBOIS, Directeur honoraire de l'Institut de Médecine Tropicale " Prince Léopold "
E.STOFFELS, Professeur à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat, à Gembloux
E.VAN CAMPENHOUT, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Catholique de Louvain
Ch.VANDER ELST, Docteur en Droit, Vice-Président du Conseil Exécutif de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources.
-

B. COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Président a.i.

M. W.ROBYNS, Directeur honoraire du Jardin Botanique de l'Etat.

Secrétaire

M. W.ROBYNS, Directeur honoraire du Jardin Botanique de l'Etat.

Membres

Premier tiers

MM. A.BECQUET, Directeur honoraire de l'Institut National pour
l'Etude Agronomique du Congo
le Comte A. de BEAUFFORT, Inspecteur d'Etat honoraire du Congo
A.DUBOIS, Directeur honoraire de l'Institut de Médecine Tropi-
cale " Prince Léopold "
J-P.HARROY, Résident Général honoraire du Ruanda-Urundi, Pro-
fesseur à l'Université Libre de Bruxelles
F.JURION, Directeur Général de l'Institut National pour l'Etude
Agronomique du Congo
R.MAYNE, Recteur honoraire de l'Institut Agronomique de l'Etat
à Gembloux
le Révérend Père G.MOSMANS, RR.PP. Blancs d'Afrique
E.STOFFELS, Professeur à la Faculté des Sciences Agronomiques
de l'Etat, à Gembloux
Ch.VANDER ELST, Docteur en Droit, Vice-Président du Conseil
Exécutif de l'Union Internationale pour la Con-
servation de la Nature et de ses Ressources

Deuxième tiers

MM. J.J.BOUCKAERT, Recteur de l'Université de l'Etat à Gand
R.BOUILLENNE, Directeur de l'Institut et du Jardin Botaniques
de l'Université de Liège
P.BRIEN, Professeur émérite à l'Université Libre de Bruxelles
P.DINGENS, Professeur à l'Université de l'Etat à Gand
M.DUBUISSON, Recteur de l'Université de Liège
H.KOCH, Professeur à l'Université Catholique de Louvain
P.MARTENS, Professeur émérite à l'Université Catholique de
Louvain
G.MORTELMANS, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
P.TERACHE, Professeur à l'Ecole de Médecine Vétérinaire de
l'Etat
E.VAN CAMPENHOUT, Professeur à la Faculté de Médecine de
l'Université Catholique de Louvain

Troisième tiers

- MM. Horace M. ALBRIGHT, Président honoraire du " United States Potash Company "
- F. J. C. CAMBOURNAC, Professeur à l'Institut de Médecine Tropicale à Lisbonne
- G. MANGENOT, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris
- Th. MONOD, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris
- Fairfield OSBORN, Président de la New York Zoological Society
- J. L. TROCHAIN, Directeur de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, Professeur à la Faculté des Sciences, Chair de Botanique, à Toulouse
- le Baron van HARINXMA thoe SLOOTEN, Ancien Ambassadeur des Pays-Bas
- The Marquess of WILLINGDON, Président de la Fauna Preservation Society, Angleterre

A F R I Q U E

Comme les années précédentes, l'Institut est resté sans contacts avec les stations d'Afrique et se trouve ainsi toujours privé d'informations officielles sur la situation dans les divers Parcs Nationaux.

Des quelques échos qui nous sont parvenus par des visiteurs, il découle ce qui suit :

1) PARC NATIONAL ALBERT

a) Secteur Sud - Rumangabo

Le secteur Sud serait entièrement intact en ce qui concerne la partie située en territoire congolais. 85 gardes assureraient la surveillance.

Depuis que les autorités gouvernementales et provinciales se seraient chargées de la protection du Parc National Albert, il n'y aurait plus de danger immédiat de voir disparaître la population des Gorilles vivant sur le Karisimbi, le Mikeno et le Visoke, secteur Congo.

Des patrouilles seraient faites régulièrement pendant dix jours par mois dans la région des volcans.

b) Secteur Central - Rwindi

Au cours du mois de septembre 1966, l'hôtel de la Rwindi aurait été sérieusement endommagé par un commencement d'incendie suite à l'explosion d'une glacière. Tout le plafond de la cuisine, du bar et d'une partie du restaurant aurait été détruit par le feu, des centaines de vitres auraient volé en éclats et les agrandissements photographiques qui ornaient les murs n'existeraient plus. Toutefois, une grande partie du mobilier aurait été sauvé.

Actuellement, les réparations nécessaires auraient été effectuées et les conditions seraient aussi satisfaisantes que précédemment. Les pavillons réservés aux visiteurs seraient toujours aussi bien tenus et le restaurant parfaitement géré.

90 gardes assureraient la surveillance.

Des hardes impressionnantes d'éléphants, d'hippopotames, de buffles, de Cobs et d'antilopes Topi auraient été observées à maintes reprises le long des rivières Lula, Rwindi et Rutshuru ainsi que sur les rives du lac Edouard. Très souvent également des lions auraient été aperçus.

Le fait le plus important qui aurait été enregistré dans le secteur central du lac Edouard serait le déplacement de tous les villages de pêcheurs qui s'y étaient établis illégalement pendant la période de 1961 à 1964. La grande pêcherie, à Nyakakoma, dont l'installation aurait été autorisée en 1965 par l'ancien Ministre de l'Agriculture, aurait été supprimée et au mois de mars, 1.200 des 1.500 habitants qui s'y trouvaient auraient déjà été évacués. Il en résulte que, sur le lac Edouard, côté Congo, seule une grande pêcherie existerait encore, la " COPILE ", créée en 1948, et qui a toujours dû opérer en accord avec les autorités du Parc National Albert.

L'élimination de ces pêcheries n'aurait pas été sans difficultés, mais l'attitude ferme des autorités gouvernementales et provinciales aurait été couronnée de succès et aurait contribué considérablement au respect général des populations à l'égard du Parc National Albert.

D'autre part, les touristes auraient repris le chemin du Parc National Albert. Pour la Rwindi, les chiffres ci-après nous ont été communiqués par un visiteur :

	<u>résidents</u>	<u>non-résidents</u>
1964	1.350	101

	<u>résidents</u>	<u>non-résidents</u>
<u>1965</u>		
janvier	237	-
février	100	-
mars	118	-
avril	67	4
mai	107	2
juin	252	7
juillet	262	7
août	262	10
septembre	269	16
octobre	266	4
novembre	287	4
décembre	<u>373</u>	<u>13</u>
	2.600	68

c) Secteur Nord - Mutsora

Le secteur Nord du Parc National Albert a été le secteur le plus troublé, en 1960 et 1961, par les braconniers, après, en 1963-1964-1965, par les rebelles.

A présent, tout le personnel semble être en place et la surveillance serait réalisée par 75 gardes.

Le secteur paraît être libéré de rebelles. Toutefois, en dernier lieu, un visiteur nous a informé que la situation se détériore par suite de l'occupation militaire de la région de Mutwanga. En effet, il a rapporté qu'au cours des mois d'août et de septembre, un grand nombre d'animaux auraient été abattus dans le secteur de la Semliki.

2) PARC NATIONAL DE LA GARAMBA

En ce qui concerne cette réserve intégrale, il est très difficile de se faire une idée de la situation par suite de la présence de rebelles et de l'occupation militaire.

19 gardes seulement seraient restés à leur poste, mais, malgré tout leur courage, ils ont été impuissants à empêcher les déprédations.

Des abattages massifs auraient eu lieu en 1965, dont personne ne serait capable d'évaluer l'importance.

900 à 1.100 rhinocéros auraient été tués depuis 1963, plus de 4.000 éléphants, quantités d'hippopotames, de buffles, de girafes, de waterbucks et d'autres antilopes.

3) PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

Sans nouvelles quant à cette réserve, il nous est revenu, par un visiteur, qu'une partie du Parc National de l'Upemba serait réoccupée par des populations autochtones.

4) PARC NATIONAL DE LA KAGERA

D'après une source bien informée, la situation au Parc National de la Kagera serait très satisfaisante.

5) PARC NATIONAL DES VOLCANS - RWANDA

La partie du Parc National Albert, située en territoire de la République Rwandaise, d'après certains échos, laisserait à désirer. Sur les pentes rwandaises du Sabinyo, du Gahinga et du Muhavura, les forêts de montagne ainsi que les forêts de bambous auraient été gravement endommagées par des incendies et des coupes de matériaux ligneux. Ces habitats seraient à présent perdus pour les Gorilles.

E U R O P E

Le Comité de Direction s'est réuni deux fois au cours de l'année, soit aux dates ci-après :

387ème séance - 24 février

388ème séance - 20 octobre

La situation du siège de Bruxelles de l'Institut n'a guère subi de modification.

Suite à une demande du Ministère des Affaires Etrangères, l'Institut s'est vu dans l'obligation d'abandonner deux locaux pour permettre au CISHIC (sous-comité du SHAPE) d'élargir ses services. Cet abandon ramène le taux de l'intervention de l'Institut dans les frais communs de 5,96 à 4,45%.

M. A.HOUBEN, ancien Chef de Service, a continué la gestion courante à laquelle il a été assisté par M. H.DE SAEGER, Secrétaire honoraire du Comité de Direction, qui a continué à apporter bénévolement sa collaboration.

Le 14 septembre 1966, une lettre émanant du Chef de Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur (Coopération au Développement), a informé l'Institut que MM. les Ministres de l'Education Nationale et de la Culture lui avaient fait savoir que l'aide financière qui était accordée à l'Institut par leur département, ne pouvait plus être accordée sous forme d'une subvention.

Suite à cette lettre, le Président a eu un entretien avec le Chef-Adjoint au Cabinet de la Coopération au Développement, dont il est résulté que l'Institut pourrait continuer à obtenir les crédits nécessaires à l'impression de ses publications scientifiques, moyennant de les publier dans une institution scientifique belge.

Après un entretien préalable avec le Directeur de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, il a été proposé aux Ministres de l'Education Nationale et de la Culture, de publier les résultats des études scientifiques sous le couvert de cet établissement.

Une convention n'étant pas encore intervenue à ce sujet entre l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et l'Institut des Parcs Nationaux du Congo, la justification des dépenses faites en 1966 pour la gestion de la cellule scientifique et les publications, d'un montant de 473.842 francs, a été introduite auprès du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, aux fins de remboursement.

La menace qui pesait sur l'Institut de ne plus se voir octroyer des crédits pour l'année 1966, a ralenti encore l'étude des matériaux scientifiques. Il est, en effet, difficile d'insister auprès des collaborateurs scientifiques pour obtenir l'achèvement des études qu'ils ont accepté d'entreprendre ou de rechercher de nouveaux collaborateurs, sans être assuré, d'une façon formelle, de pouvoir publier les résultats de leurs travaux.

En 1966, l'état d'avancement des travaux relatifs au matériel entomologique se traduit comme suit :

préparation de 17.849 insectes divers PNA II Sud
préparation de 6.403 insectes divers PNA II Sud (R.P.CELIS)
préparation de 1.561 Lepidoptera PNA II Sud
triage de 35 Nos. de récoltes à l'appareil de Berlèse PNA
II Sud (R.P.CELIS)
mise en godets de 40 lots de matériel recueilli par fauchage PNA II Sud

nombreux travaux divers, tels que coupe de minuties et polypores, ainsi que leur montage, mise en page de dessins, etc.

désinfection et tenue en ordre des collections

Expédition à l'étude de :

Coleoptera	Staphylinidae (pars)	PNA II Ruw. (PUTHZ)
	Staphylinidae	" PNG, PNA II Ruw. (KISTNER)
	Nitidulidae	" PNU, PNG, PNA II (JELENIK)
	Chrysomelidae Donaciinae	PNG (JOLIVET)
	Ipidae	PNU, PNA II Ruw. (NUNBERG)
	Platypodidae	PNA II Ruw. (NUNBERG)
Diptera	Therevidae	PNU, PNG, PNA II (LYNEBORG)

Matériel retour d'étude :

Dermaptera		PNG (BRINDLE)
Homoptera	Psyllidae	PNU (VONDRACEK)
Coleoptera	Staphylinidae (pars)	PNA II Ruw. (COIFFAIT)
	Staphylinidae	" toutes les récoltes (PUTHZ)
Chrysomelidae	Cassidiinae	PNG (SHAW)

Au cours de l'année 1966, 14 études ont pu être publiées en 7 fascicules.

Au 31 décembre, 14 études étaient en cours d'impression, tandis que 6 manuscrits, déposés par les collaborateurs de l'Institut, seront mis au point en vue de leur impression au cours de l'année 1967.

D'autre part, après avis du Comité de Direction, les demandes de subsides ci-après ont été transmises au cours de l'année 1966, au Conseil d'Administration de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo :

- a) de M. le Dr J.VERSCHUREN, 160.000 francs, pour se rendre au Congo afin de compléter ses observations scientifiques sur la faune du Parc National Albert ;
- b) de M. M.POLL, Chef de la Section des Vertébrés au Musée Royal de l'Afrique Centrale, 60.000 francs, pour lui permettre de poursuivre les travaux d'illustration de son étude sur les Poissons du Parc National de la Garamba ;
- c) du R.P. M.-J.CELIS, Professeur à l'Ecole Technique Supérieure Agricole et Vétérinaire de Butembo, 9.000 francs, à titre de complément de subside pour dédommagement des frais supplémentaires encourus au cours de son exploration entomologique de la plaine de lave et de la plaine de la Rwindi-Rutshuru en 1965 ;
- d) du même R.P. M.-J.CELIS, 65.000 francs, pour lui permettre d'entreprendre, en 1967, une nouvelle expédition à réaliser dans le même esprit que les précédentes, dans les régions de la Moyenne Semliki ;

- e) de l'Institut des Parcs Nationaux, 70.000 francs, pour permettre la publication d'une synthèse des études et observations scientifiques réalisées dans les Parcs Nationaux du Rwanda que le Gouvernement de la République Rwandaise souhaite publier en plusieurs langues ;
- f) de M. B. EGOROFF, 25.000 francs, pour lui permettre d'achever son mémoire intitulé " Contribution à l'Etude du Gabbro et des Amphiboloschistes du Ruwenzori ".

Toutes ces demandes de subsides ont été prises en considération par le Conseil d'Administration de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo.

Quant au travail de M. le Dr G. TROUPIN, intitulé " Etude Phytocénologique du Parc National de l'Akagera et du Rwanda Oriental - Recherche d'une méthode d'analyse appropriée à la végétation d'Afrique Intertropicale ", il a été publié par l'Institut National de Recherche Scientifique de Putare, sans qu'un accord préalable n'ait été demandé à l'Institut des Parcs Nationaux, bien que celui-ci soit intervenu pour financer les recherches de M. TROUPIN.

A titre de dédommagement, l'Institut s'est vu offrir cent exemplaires de cette étude ainsi que le remboursement d'une somme de 25.000 francs, représentant le montant du subside qui avait été octroyé à M. TROUPIN par la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo pour la réalisation de l'illustration de ce travail. Dès réception de la somme précitée, elle sera remboursée à la susdite Fondation.
